

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES
COSSONAY-PENTHALAZ-PENTHAZ-DAILLENS**

Au Conseil Intercommunal
1303 Penthaz

Cossonay, le 20 novembre 2011

Rapport de la Commission des Finances sur le préavis du Comité de Direction N°1/2011 relatif au budget 2012.

La Commission des Finances, composée de Messieurs André Borgeaud, Philippe Tesse, Jacky Chiovini et Philippe Wiesmann, membres, Madame Corinne Borgeaud, Messieurs Philippe Mielvaque et Roland Pantet, membres suppléants, s'est réunie le 2 novembre 2011 à la station d'épuration pour étudier le préavis N°1/2011 relatif au budget 2012. Est excusé, Monsieur Jean-Yves Thévoz.

Le Comité de Direction était représenté par Messieurs René Devantay et René Nicolet, ainsi que Bernard Augsburger secrétaire/comptable de l'association. Et également présent, Monsieur Jacques Deléderray président du Conseil. Nous tenons à les remercier de leur disponibilité et des réponses apportées.

Le présent rapport a été transmis à tous les membres et aux suppléants, pour d'éventuelles corrections ou précisions.

Le budget 2012 a été établi selon les frais connus des années précédentes, les recettes ont été adaptées aux comptes 2010, avec une augmentation de revenu sur l'encaissement des taxes et diminution pour les facturations aux communes. A l'époque, la commune de Daillens avait une relation de prestataire vis-à-vis de l'AIEE et maintenant de partenaire

Commentaires des postes de dépenses :

- **Frais Administration et Vacations** : Les frais ont été adaptés au préavis déposé pour les indemnités du Conseil et du Comité directeur. L'augmentation peut paraître conséquente en % par rapport au compte 2010, mais cohérente par rapport à l'engagement fourni. En relativisant, ce poste représente que le 4.2% du budget de fonctionnement.
- **Personnel Adm. et Exploitation** : Des changements et des augmentations : notre fidèle collaborateur Monsieur Jean-Pascal Golay est maintenant secondé à mi-temps par Monsieur François Faillettaz domicilié à Apples. Ce nouveau venu a des connaissances approfondies de la gestion de Step, nous rappelons qu'il était responsable de celle de L'Isle.
- **Indemnisation et remboursement Frais** : Poste non utilisé en 2010, mais il est justifié qu'il reste en cas de besoin.

- **Frais de Bureau** : Le montant reste le même que celui de 2011, malgré une plus grosse dépense pour 2010. L'avenir nous dira si ce poste devrait être rejugé à la hausse.
- **Matériel d'exploitation** : Le comité a rajouté CHF 1'000.00 à la somme budgétisée en 2011, malgré que les comptes 2010 sont en dessous de la somme budgétisée en 2011. L'avenir nous dira s'il faut maintenir cette adaptation.
- **Achat, Eau, Energie, Combustible** : C'est surtout l'achat d'eau qui est à la hausse. Le comité prévoit une plus grande consommation dudit liquide en prévision des travaux (besoin pour les travaux, plus de nettoyage du sol, etc.).
- **Autres Fournitures & Marchandises** : Pas de commentaire particulier.
- **Entretien** : Pas de commentaire particulier. Ce montant a été voté par notre conseil il y a plus de 6 ans, il doit être reporté tel quel dans chaque budget. Les comptes 2010 nous ont démontré que cette somme n'a pas été suffisante, si cela se reproduit pour 2011, prévoir de l'accommoder.
- **Traitement des boues** : Par rapport aux comptes 2010, il nous semblerait qu'ils ont été sous dimensionnés. Les frais de transport seront-ils suffisants ?
- **Honoraires et prestation de services** : Ils ont été reportés selon le budget 2011. Ils semblent être suffisants, si on les compare aux comptes 2010. Nous rappelons que le poste frais divers comprend : *les analyses, le contrôle des comptes par une fiduciaire, l'étude de divers projets, nos frais d'après assemblées et l'agape comestible de fin d'année.*
- **Intérêt dette** : Un poste inconnu pour l'AIEE depuis de nombreuses années, nos finances nous permettaient de nous en passer. Aujourd'hui il est justifié qu'ils apparaissent dans les prévisions.
- **Amortissement des Installations** : Ce poste a été mis en place en 2010, pas de commentaire particulier.

Commentaires des postes de recettes :

- **L'encaissement des taxes** : Les recettes ont été comptabilisées selon le compte 2010 plus les prévisions de taxes de la Commune de Daillens en sus.
- **Facturation aux communes** : Comme cité ci-dessus, la Commune de Daillens est maintenant un partenaire, la diminution est en rapport.
- **Recettes diverses** : Ce poste provient surtout de l'encaissement des fosses septiques privées. Il est reporté selon l'encaissement de l'année précédente.
- **Rappels, Frais de poursuite** : Pas de commentaire particulier.
- **Recettes diverses** : Pas de commentaire particulier.

- **Intérêts créanciers** : Le marché financier est ce qu'il est. Il est raisonnable de ne pas prévoir des miracles. (La même rengaine depuis quelque temps).

La Commission constate que le budget 2012 présente un bénéfice de CHF 94'130.00 après amortissement. Nous pensons que ledit budget est réalisé avec sagesse, il nous permettra d'absorber quelques frais imprévus sans remettre en cause son bon fonctionnement. Pour l'avenir, ce sera surtout le coût de notre emprunt qui nous guidera sur une révision ou non des taxes, elles devront être adaptées aux frais financiers et de fonctionnement de nos futurs investissements.

La Commission vous propose d'adopter les conclusions suivantes.

Conclusions :

Le Conseil Intercommunal de l'AIEE

Vu le préavis du Comité de direction N°1/2011, relatif budget 2012.

Où le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

Décide

D'adopter le budget du Comité de direction pour l'année 2012 tel que présenté

Les membres et les suppléants de la commission de Finances.

André Borgeaud _____

Philippe Tesse _____

Jacky Chiovini _____

Corinne Borgeaud _____

Roland Pantet _____

Philippe Mielvaque _____

Philippe Wiesmann, rapporteur _____